

POUR LA REDUCTION DE LA QUANTITE DE NOS DECHETS

La fabrication d'un objet utilise une grande quantité de ressources et d'énergies (extraction, transformation des matières premières, transports, etc.) et génère des pollutions multiples dont l'émission de CO2. C'est pourquoi, il serait bien que l'on partage, répare ou emprunte des objets, plutôt que d'acheter du neuf, ainsi on prolonge leur durée de vie et on limite notre impact sur le climat.

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER!

Remplacer la fermeture éclair de son pantalon ou réparer l'écran de son téléphone portable ? Rien de plus facile !

Prolonger la durée des objets en les faisant réparer auprès de commerces, artisans et entreprises locaux, ce geste s'inscrit dans une perspective d'économie circulaire qui vise à maintenir les objets et les matières le plus longtemps possible en circulation.

- Utiliser un objet le plus longtemps possible, en le faisant réparer, évite ou retarde l'impact environnemental de la production d'un nouvel objet.
- Diminuer la quantité de déchets produits, ainsi que l'énergie nécessaire à leur recyclage.



Un site répertorie les adresses des entreprises et des artisans qui travaillent près de chez vous en fonction de vos besoins de réparation (électronique, accessoires vestimentaires, meubles, etc.)

www.ge-repare.ch

RÉUTILISER PLUTÔT QUE D'ACHETER DU NEUF

Le projet « ge-réutilise » encourage les consommateurs à réutiliser les objets (en acquérant des objets de seconde main ou en louant auprès d'acteurs locaux) plutôt que d'en acheter des neufs. Il s'inscrit dans une perspective qui vise à maintenir les objets et les matières le plus longtemps possible en circulation.

www.ge-reutilise.ch

LOUER PLUTÔT QUE D'ACHETER

Besoin d'une perceuse, d'un appareil à crêpes, d'une tente, ou d'une boule à facette ?

Objets de bricolage, de cuisine, de fête ou de voyage nous permettent de vivre des expériences privilégiées. Par contre, ils sont loin d'être utilisés quotidiennement et peuvent être facilement partagés ! Vous trouverez un grand catalogue d'objets pouvant être empruntés auprès de :

www.manivelle.ch

DONNER L'OBJET DONT VOUS N'AVEZ PLUS L'UTILITÉ

Ou adopter celui qui vous est utile et participer au cercle vertueux.

www.keepinuse.ch